PRÉSENTATION

Gilles SIOUFFI
Sorbonne Université (S.T.I.H.)

Ce numéro est dédié à la mémoire de Valérie Raby, professeur à l'Université de Paris 3, historienne des théories de la phrase et contributrice de ce numéro. Sa disparition subite le 30 décembre 2019 l'empêchera d'en voir la publication. Elle avait su créer avec chacun d'entre nous des liens particuliers. Sa présence va nous manquer, mais ses travaux vont continuer à nous nourrir ainsi que d'autres après nous.

* * *

Les travaux pionniers de Jean-Pierre Seguin (notamment 1993; voir également Rannoux et Dürrenmatt, éds, 1998) ont bien mis en lumière que ce qu'on entendait par phrase en français a connu une mutation décisive dans le métalangage grammatical au XVIII^e siècle, pour prendre à la fin de ce siècle une extension proche de notre compréhension actuelle. Ainsi, ce que nous entendons aujourd'hui par « phrase » n'a pas toujours existé dans la conscience linguistique, du moins si l'on se fie à ce type particulier de conscience linguistique que l'on voit apparaître à l'occasion de la description grammaticale. Avant cette théorisation tardive, le terme qui servait de repère, pour les plus lettrés du moins, est celui de période, dont on trouve mainte définition dans les dictionnaires de la fin du XVII^e siècle et les traités de rhétorique. Mais ce terme suffit-il à rendre compte de la totalité des usages écrits, à une époque qui les voit se multiplier, se diversifier et sortir bien souvent du cadre balisé de la rhétorique? Comment savoir ce que peut être une « phrase » au sens moderne à une époque qui ne pouvait pas la penser en ces termes?

Du côté des usages, un certain nombre de travaux des deux dernières décennies (voir par exemple Baudry et Caron, éd., 1996; Combettes, éd., 2003 ; Prat et Boissiéras, éds, 2012), ont commencé à explorer les phénomènes relevant de la structuration du discours dans la période qui a immédiatement précédé la théorisation de la « phrase », à savoir le XVII^e siècle. L'exploration s'est d'abord faite à partir de corpus non littéraires comme des récits de voyage, lesquels montrent comment les liens entre syntaxe et textualité se réinventent dans les lieux, précisément, qui échappent à la rhétorique. Un autre bon observatoire est constitué par les traductions (voir Chevrel et al. 2014), lesquelles se révèlent au XVIIe siècle des lieux d'innovation linguistique particulièrement frappants. Depuis peu, l'essor des études sur les productions peu lettrées, stimulé par les travaux pionniers de Gerhard Ernst (voir notamment Ernst 2003), est venu compléter ce paysage de recherche. Dans toutes ces productions textuelles qui n'avaient pas le souci de se conformer aux modèles des « périodes » au sens classique, on observe qu'une tension entre plusieurs modèles de réalisation était observable, avant l'émergence de la notion de phrase en grammaire.

A un troisième niveau, des propositions récentes autour de la textualité, de l'agencement discursif, ou de ce qu'on appelle parfois la « macro-syntaxe » ont vu le jour ces dernières années (voir par exemple, Groupe de Fribourg, 2012, ou les travaux en cours de la *Grande Grammaire Historique du Français* – Marchello-Nizia *et alii*, éds, à paraître). Ces travaux ont pour point commun d'avoir modifié la vision de la phrase que la grammaire telle qu'elle s'est construite dans le prolongement des propositions du XVIII^e siècle nous a inculquée.

Le modèle du Groupe de Fribourg, notamment, fait usage du terme *période*. Mais il ne fait pas dans le sens de la période classique, encore que les auteurs évoquent une filiation (voir Berrendonner 2017). Construit essentiellement sur l'analyse des interactions orales, le modèle voit dans la période une structure prosodique et pragmatique ayant fondamentalement une valeur ergonomique, à distinguer de la clause, « unité significative complexe qui se comporte comme un « ilot » de dépendances grammaticales autonome para rapport à leur entourage » (Groupe de Fribourg, 2012 : 26). De cette clause, les auteurs indiquent que les frontières ne coïncident pas toujours avec des frontières de ponctuation ou des frontières grammaticales.

Ces propositions, comme le développe ici Claire Badiou-Monferran, méritent d'être testées sur les textes du XVIII^e et du XVIII^e siècles. En effet, ces textes, qu'il soient imprimés ou a fortiori manuscrits, présentent souvent une structuration par la ponctuation différente de celle qui nous permettrait aujourd'hui d'y voir facilement des *phrases* au sens moderne qui s'est dégagé en grammaire depuis la fin du XVIII^e siècle. Sont-ils pour autant construits en *périodes* au sens classique? Rien n'est moins sûr, et les contemporains, d'ailleurs, ne le pensaient pas, réservant le terme de *période* à une construction esthétique de la phrase complexe régie par des principes particuliers.

Phrases ou périodes ? La question dès lors se pose, et elle paraît d'autant plus pertinente que, visiblement, ni l'un ni l'autre des termes ne convient, à moins de réaménagements importants.

Le propos du présent dossier est d'articuler ces trois plans : plan de la description grammaticale du temps, plan de la description des usages, et plan du modèle. Pour ce qui est du lien entre les deux premiers plans, après les avoir longtemps séparés, on peut aujourd'hui faire l'hypothèse que ce qu'on appelle l'« histoire de la langue » et l'« histoire des idées linguistiques » peuvent être conjointes sur des objets très précis et à des époques très précises, comme le montrent les contributions du colloque « Histoire des langues et des représentations des langues » qui a été organisé en janvier 2016 sous l'égide conjointe du Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (GEHLF), de la Société d'Histoire de d'Epistémologie des Sciences du Langage (SHESL), du laboratoire Histoire des Théories Linguistiques (HTL) et de la Société Internationale de Diachronie du Français (SIDF) (voir Colombat, Raby et Siouffi, éds, 2018). Si elle ne paraît pas toujours convaincante à nos yeux de modernes, la description linguistique qu'on a pu donner dans l'histoire de certains phénomènes a du moins ceci d'intéressant qu'elle révèle des mécanismes de compréhension ou de réception de ces phénomènes - en plus, souvent, d'un attachement à des traditions. Dans l'autre sens, dans certaines conditions d'éducation et de litéracie, elle peut contribuer à installer des routines de fonctionnement à intégrer dans ce que le Groupe de Fribourg dénomme la « mémoire discursive », autrement dit un certain nombre de représentations partagées, ou d'habitudes. Les historiens de la langue sont généralement d'accord pour estimer qu'il n'est plus possible de penser les mécanismes de changement à partir du moment où s'installe dans la société une grammatisation importante de la langue de la même façon qu'on peut le faire sur des périodes précédant cette grammatisation.

De ce point de vue, le présent dossier se propose de mener par le biais d'études de cas une investigation sur la période qui a immédiatement précédé l'acclimatation de la notion de phrase. L'objet est circonscrit : il s'agit, non pas, de construire un objet « phrase » dans une perspective ascendante, à partir des unités inférieures et des règles de construction, mais d'envisager, dans une perspective descendante, la problématique générale de la segmentation et de la séquentialité du continuum textuel, de manière à s'intéresser à la délimitation des unités du propos, que ces unités puissent ou non être pensées en termes de « phrase ». L'empan diachronique, lui aussi, est circonscrit : l'espace qui va du milieu du XVI^e siècle au dernier tiers du XVIII^e siècle. Entre ces deux bornes, en effet, il semble que puisse se repérer, dans la diachronie du français, une manière assez cohérente de se représenter ces questions, tant dans la réflexion que dans les usages, ce qui n'exclut pas bien sûr – et c'est l'un des objectifs essentiels de ce collectif que d'essayer de les dégager – qu'on puisse identifier des mutations. Un premier critère permet-

tant de le montrer est que le vocabulaire descriptif, précisément, n'a pas beaucoup changé, en dépit des discussions parfois subtiles autour des types de périodes qu'on trouve chez les grammairiens et rhétoriciens à partir de la fin du XVII^e siècle. Cet espace de deux cents ans se caractérise par un régime de textualité assez homogène, que l'on peut relier en partie à la prégnance du modèle des « Belles lettres » (voir Badiou-Monferran, éd., 2013), mais aussi à une certaine continuité dans les pratiques d'écriture, de communication et d'interaction dans la société (comme en témoigne l'importance du genre de la lettre, par exemple).

A observer les pratiques, on y décèle assez aisément deux manières différentes de concevoir la segmentation du discours, ou deux « pôles », pour ainsi dire, entre lesquels une problématique peut se nouer : un pôle en unités longues, sur lequel a été apposé le terme de *période* sans que cela reflète la totalité des usages, et un pôle en unités brèves, prélude possible, du côté de l'observable, à la théorisation de la *phrase*. La mise en tension de ces deux manières de constituer des unités a suscité un grand nombre de discussions, notamment après certaines remarques de Vaugelas (1647), qui ont été commentées durant tout le XVII^e siècle et au-delà. Elle a alimenté des recherches de définition, dont témoignent par exemple les trois grands dictionnaires monolingues de la fin du siècle (Richelet, Furetière et Académie 1694). Elle se reflète également dans l'évolution des normes de ponctuation, apparues au XVI^e siècle et soumises à diverses réinterprétations (voir Dauvois et Dürrenmatt, éds, 2011).

Pour mener l'enquête sur cette problématique à la période indiquée, il était important de réunir des contributions prenant comme points de départ aussi bien le plan des descriptions (contemporaines de l'état de langue), que le plan des usages, tout en conservant à l'esprit la question du modèle. C'était d'ailleurs l'objectif du programme thématique du GEHLF « Phrase et période en diachronie » qui a été mené de 2015 à 2018 que de conduire cette réflexion sur tout l'empan de l'histoire du français. Le dossier qu'on lira ici, limité aux XVI^e – XVIII^e siècles, est le fruit de ces travaux, travaux qui ont également bénéficié de tout l'apport qui a pu être retiré des interventions d'ordre théorique qui ont été présentées lors du séminaire, ou portant sur d'autres périodes de l'histoire du français que celle qui fait l'objet du présent numéro.

Le plan des représentations est représenté ici par Valérie Raby, spécialiste des théories grammaticales du XVIII^e siècle, et Julien Rault, spécialiste de la ponctuation, notamment au XVIII^e siècle. Le plan des usages bénéficie du travail, soit sur des textes singuliers, soit sur des anthologies de textes, soit sur des corpus, de Carine Skupien-Dekens, de Pascale Mounier, d'Adeline Desbois, de Suzanne Duval, et de Bernard Combettes. La contribution de Claire Badiou-Monferran, enfin, associe les trois plans.

L'objectif de ce dossier est de faire se croiser tous les types de regards – grammatical, énonciatif, pragmatique, stylistique, rhétorique... – que l'on

peut porter sur cette époque décisive pour aborder à l'intérieur d'un empan diachronique délimité cette question de la segmentation du discours en unités. On suivra ainsi l'histoire de cette tension schématiquement représentée ici par les pôles de la « phrase » et de la « période » dans l'ordre chronologique, à partir du regard rhétorique porté sur la nouvelle prose narrative et argumentative du début du XVI^e siècle jusqu'au désir de clarification rationaliste du milieu du XVIII^e siècle, désir contrecarré par les nouvelles volontés de construire une syntaxe expressive.

La fin du XV^e siècle et le début du XVI^e sont, on le sait, le moment où, dans les pratiques puis bientôt dans les descriptions, s'élabore un système de ponctuation pour l'imprimé. Il était important de repartir de ce moment pour y ressaisir l'origine d'une double fonction, textuelle et syntaxique, de la ponctuation. Adeline Desbois-Ientile se propose d'étudier l'évolution de cette tension entre deux fonctions à travers l'analyse des signes de ponctuation dans plusieurs éditions d'un texte témoin, Les Illustrations de Gaule et singularitez de Trove de Lemaire de Belges, paru entre 1511 (date de l'édition princeps) et 1549 (date de la dernière édition du XVI^e siècle). Elle remarque ainsi que l'outil du pied-de-mouche (¶), traditionnellement utilisé pour délimiter des unités textuelles supérieures à la phrase et marquer un rythme dans la prose oratoire, sera remplacé dans les éditions tardives, probablement sous l'influence de Dolet, par un système de ponctuation autour des trois signes principaux que sont la virgule, les deux-points et le point. Ce changement est révélateur d'un souci nouveau de clarifier la relation hiérarchique entre les différents constituants et de faire émerger une structuration de type « phrastique ».

Pascale Mounier ne part pas, de son côté, des pratiques de ponctuation, mais d'une analyse de l'agencement thème-rhème pour essayer de cartographier les procédures de segmentation et de délimitation de l'énoncé dans la première moitié du XVI^e siècle. Partant de l'idée qu'on ne peut appliquer sans précaution les définitions modernes de la phrase et de la période à la production littéraire de cette période, elle constate que les auteurs de textes narratifs hésitent entre plusieurs principes d'organisation : le principe d'accumulation, hérité du moyen français, le principe d'imbrication, et celui de la junctura, inspiré de l'oratio antique, et que les auteurs italiens s'efforcent au même moment de restituer, y voyant une marque d'élégance. S'appuyant sur un corpus d'œuvres écrites ou traduites entre 1525 et 1535 environ, incluant le *Pantagruel* et le *Gargantua* de Rabelais, Pascale Mounier met au jour trois schémas différents : la phrase liée, ou énoncé à rappel thématique, s'appuyant sur une continuité référentielle et une liaison additive; la phrase imbriquée, s'appuyant sur une rupture rhématique nécessitant un ajustement de la partie gauche de l'énoncé; et ce qu'on peut appeler la « période », fonctionnant sur une programmation de l'information, et souvent signalée par un ordre des mots régressif, un retardement par des incidentes, et un balancement des membres.

Cette typologie met en évidence la difficulté de décrire de façon univoque et homogène les frontières de l'énoncé au début du XVI^e siècle, les paramètres de genre et l'influence des sources de traduction étant ici décisifs, mais aussi la visibilité certaine des deux modèles – « phrastique » et « périodique » à une date précoce.

Dans le prolongement de son travail sur la traduction de la Bible par Sébastien Castellion (1555), Carine Skupien Dekens a développé un projet de recherche impliquant la constitution d'un corpus de sermons protestants sur une tranche diachronique de deux siècles de 1550 à 1750 (Corpus SERMO). C'est un travail sur toute la diachronie de ce corpus qu'elle nous propose ici en choisissant comme observatoire les premiers mots employés par les auteurs après une ponctuation forte, en particulier le point. C'est un point commun de toutes les études sur la séquentialité que de mettre en évidence, en effet, le rôle décisif de ce qui se trouve dans la partie gauche de l'énoncé. Même si les pratiques de ponctuation ne font système, au début de la période considérée, qu'à l'intérieur de la pratique d'un imprimeur, voire parfois d'un ouvrage, une première conclusion de cette étude met en avant la progressive autonomie du système de la ponctuation, et le rôle de plus en plus décisif du point. Mais les remarques les plus concluantes concernent des faits linguistiques et textuels. L'étude met en effet en évidence une diminution patente des connecteurs au profit des pronoms anaphoriques. Clairement, au fil de cette diachronie, les auteurs s'appuient de plus en plus sur la cohérence thématique (et donc une certaine construction du « sens), et de moins en moins sur des formes de connexité s'appuyant sur des outils identifiés comme « grammaticaux ».

L'étude met d'ailleurs en avant la possibilité d'un changement important ayant eu lieu autour de 1640. De fait, la plupart des études réalisées jusqu'à ce jour (voir Baudry et Caron, éds, 1998, Fournier 1998, et Combettes éd. 2003) ont suggéré qu'il y avait bien eu une évolution simultanée de plusieurs paramètres au cours du premier tiers du XVII^e siècle. Dans sa contribution, Bernard Combettes revient sur cette période décisive en y examinant le problème – récurrent dans la diachronie longue du français – de l'ajout après un énoncé présenté comme clos – ce que le grammairien Buffier au début du XVIII^e siècle a qualifié de membre « surnuméraire ». Son étude suit la problématique depuis trois récits de voyage de la fin du XVI^e siècle jusqu'à la traduction de la Vie d'Alexandre de Quinte-Curce de Vaugelas (1653) dans son édition de 1709, et en passant par L'Astrée (1612) et Le Berger extravagant de Sorel (1627). Son étude montre un progrès du sentiment de clôture de l'énoncé visible en ce que les ajouts de type propositionnel (propositions circonstancielles et relatives pour l'essentiel) qui étaient très présentes au début de la tranche, tendent à céder la place à des ajouts non propositionnels (notamment nominaux) qui se situent clairement en dehors de la clôture syntaxique et ouvrent la voie à des effets stylistiques. Ici encore, ces phénomènes de type linguistique et textuel sont concomitants avec l'apparition progressive de normes de ponctuation qui marquent davantage les relations de dépendance, la hiérarchisation des constituants et la clôture syntaxique. Ainsi la borne droite de l'énoncé est-elle aussi touchée que la borne gauche par ces changements qui impliquent la question des unités de traitement, période et phrase.

Le collectif engageant à envisager ces évolutions sur un empan de trois siècles, entre le début du XVI^e et la fin du XVIII^e, c'est également à une étude transversale sur une diachronie étendue que nous convie Suzanne Duval autour du rapport entre ce qu'on appelle au XVII^e siècle « phrases poétiques », autrement dit des « manières de parler » initialement réservées aux vers, et l'écriture périodique observable dans des fictions contemporaines en prose. Si le terme phrase a en effet connu une évolution dans son sens métalinguistique, il est raisonnable de penser que cette évolution trouve sa source dans une modification de la manière dont les pratiques ont été ressenties. A ce titre, Suzanne Duval montre, sur son corpus de fictions narratives allant du début du XVII^e siècle à la seconde moitié du XVIII^e siècle. que l'effacement progressif des « phrases poétiques » de ce type de prose a été parallèle à celui de l'agencement périodique. Sur ce double effacement se construit progressivement, selon l'auteure, un « usage poétique de la phrase graphique » déjà visible dans les Aventures de Télémaque de Fénelon (1699), mais promis surtout à un grand avenir au siècle suivant.

Pour beaucoup d'historiens de la langue, le modèle dit « fribourgeois », fondé sur une définition de deux unités, la clause et la période, est apparu lors de sa publication comme un modèle suffisamment plastique pour correspondre à certaines remarques d'ordre empirique qu'ils avaient pu faire à partir des usages. Claire Badiou-Monferran se pose ici la question du caractère opératoire de ces deux unités de traitement pour rendre compte de la multiplicité des groupements discursifs du français préclassique et classique. Elle le fait au travers d'une étude de divers enchaînements typiques de cette période tels que l'enchaînement [Proposition corrélée intensive + signe de ponctuation + proposition corrélée consécutive], l'enchaînement mobilisant un Et « de relance » après un point, ou celui mobilisant un « relatif de liaison ». L'étude fait apparaître que la « phrase » peut apparaître tantôt comme un cadre trop large, tantôt comme un cadre trop étroit pour aborder ces phénomènes. La « clause » apparaît comme une unité bel et bien pertinente, de même que l'empaquetage que constitue la « période », à condition de concevoir celle-ci de manière praxéologique, et de ne pas lui donner. comme a pu le faire Furetière, d'orientation sémantique.

Auteure d'un récent ouvrage de synthèse sur les théories de l'énoncé dans la grammaire générale du XVIII^e siècle (Raby 2018), Valérie Raby se choisit ici l'observatoire du discours métalinguistique pour mener l'investigation. C'est donc une vue de la période « grammaticalement parlant » qu'elle nous propose. Il est notoire en effet que les définitions de la période ont beaucoup varié entre auteurs et durant l'empan qui est le nôtre ici. Valérie Raby suit le

parcours chronologiquement depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle pour identifier les principaux points d'inflexion de cette histoire et tenter d'en préciser les enjeux. Elle montre notamment comment la définition de la période va se trouver perturbée, à partir de la *Grammaire* de Port-Royal (1660), par la place nouvelle donnée à la *proposition*, et elle relève à partir de là pas moins de 7 manières différentes de comprendre la période, avant son progressif effacement à partir du début du XIX^e siècle. En effet, ne désignant parfois qu'un seul type de liaison de propositions, la dépendance sans enchâssement, mais parfois aussi toutes sortes de modalités d'assemblage, le terme *période* va bientôt se trouver concurrencé par celui de *phrase complexe*.

Cette réflexion nous invite à nous demander si le XVIII^e siècle n'aura pas été, au final, le moment où, d'un côté une certaine consistance a été donnée à la notion de « phrase » telle que nous la comprenons aujourd'hui, et, d'un autre côté, où un certain sens des assemblages a été, sinon, perdu, du moins rendu plus confus.

Auteur d'une thèse sur le point de suspension (voir Rault 2015), Julien Rault s'intéresse ici au rôle qu'ont joué, dans les phénomènes qui nous intéressent, les modifications possibles de la fonction du point. Alors que le point libre laisse la place, au XVIIIe siècle, à un « point de clôture », un autre signe émerge, qui permet de transcrire ou d'introduire du « non fini » : les points multiples. Ceux-ci ne vont pas faire immédiatement l'objet d'un réglage, mais vont devenir, progressivement, mais seulement après la fin du XVIII^e, le futur « point de suspension » standardisé, signe doté de multiples fonctions parmi lesquelles celle, décisive, de signaler l'« incomplétude ». Julien Rault suit ici le parcours, tout au long du XVIII^e siècle, de la description de ce nouvel usage qu'il présente comme le « versant négatif » de la fixation du point dans son rôle de clôture – un « contre-point », pour ainsi dire, qui renouvelle le traitement du « sens suspendu », lequel avait fait l'objet depuis le milieu du XVI^e siècle de traitements plutôt linguistiques (connecteurs, anaphoriques, etc.), et, précisément, en termes de « période ». Alors que nous avons tendance à nous représenter parfois l'histoire de la langue de façon téléologique, voyant souvent, en l'espèce, dans les pratiques et les descriptions des âges pré-classique et classique, des préfigurations de ce qui émergera par la suite sous le nom de « phrase », symbolisée par une double clôture, énonciative et syntaxique, il était important que figure dans ce collectif une étude illustrant le volet inverse, à savoir la permanence de l'incomplétude – trait constant dans toute la période qui nous occupe.

Au terme de ce parcours, qui suit grosso modo la chronologie, nous espérons que ces contributions auront permis de comprendre l'étendue d'une problématique dans laquelle ces trois siècles ont fait leur chemin, un chemin confronté à des modifications importantes dans les pratiques, conditionnées entre autres par le développement de l'imprimé et de la lecture muette, et subissant de plus en plus fortement l'influence du regard métalinguistique.

Nous espérons aussi que, à travers cette investigation de nature essentiellement historique, ce sont aussi d'autres manières de comprendre la textualité, la discursivité ou la syntaxe, qui pourront émerger, stimulant des recherches sur d'autres objets, d'autres époques et d'autres contextes.

RÉFÉRENCES

- BADIOU-MONFERRAN C., éd. (2013). La littérarité des belles-lettres : un défi pour les sciences du texte ? Paris : Garnier.
- BAUDRY J. & CARON Ph., éds (1998). Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720. Limoges : PULIM.
- BERRENDONNER A. (2017). La notion de période (note terminologique). In : *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : encyclogram.fr
- CHEVREL Y., COINTRE A. & TRAN-GERVAT Y.-M., éds (2014). Histoire des traductions en langue française. XVII^e et XVIII^e siècles. Lagrasse: Verdier.
- COLOMBAT B., COMBETTES B., RABY V. & SIOUFFI G., éds (2018). Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques. Paris : Champion.
- COMBETTES B., éd (2003). Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe. Paris : Champion.
- DAUVOIS N. & DÜRRENMATT J., éds (2011). *La ponctuation à la Renaissance*. Paris : Garnier.
- ERNST G. (2003). Les peu lettrés devant les normes de la textualité. In : D. Osthus, C. Polzin-Haumann & C. Schmitt (éds), *La norme linguistique. Théorie pratique médias enseignement.* Actes du colloque tenu à Bonn les 6 et 7 décembre 2002. Bonn : Romanistischer Verlag Hillen, 83-98.
- FOURNIER N. (1998). Grammaire du français classique. Paris : Belin.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). Grammaire de la période. Berne : Peter Lang.
- MARCHELLO-NIZIA C., COMBETTES B., PRÉVOST S. & SCHEER T., éds (à paraître). *Grande Grammaire Historique du Français*. Berlin : De Gruyter.
- PRAT M.-H. & BOISSIERAS F., éds (2012). *Hiérarchisation, énonciation*. Leuven: Peeters.
- RABY V. (2018). Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale. Lyon : ENS Éditions, coll. Langages.
- RANNOUX C. & DÜRRENMATT J., éds (1997). La phrase, Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin. Poitiers : La Licorne.
- RAULT J. (2015). Poétique du point de suspension. Essai sur le signe du latent. Nantes : éditions Cécile Defaut.
- SEGUIN J.-P. (1993). L'invention de la phrase au XVIII^e siècle, contribution à l'histoire du sentiment linguistique français. Paris : Société pour l'Information grammaticale / Louvain : Peeters.